

Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Prozess

Protection en cas d'accidents nucléaires

Impressum

Herausgeber

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Beiträge von

Caretti, Brigitte

Bevorzugte Zitierweise

Caretti, Brigitte 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Protection en cas d'accidents nucléaires, 1987*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. www.anneepolitique.swiss, abgerufen am 17.04.2024.

Inhaltsverzeichnis

Allgemeine Chronik	1
Infrastruktur und Lebensraum	1
Energie	1
Kernenergie	1

Abkürzungsverzeichnis

Allgemeine Chronik

Infrastruktur und Lebensraum

Energie

Kernenergie

BUNDESRATSGESCHÄFT
DATUM: 02.12.1987
BRIGITTE CARETTI

La catastrophe de Tchernobyl a également donné une impulsion à la **volonté d'unification du droit international en matière d'énergie nucléaire**. Dans cette optique, la chambre haute a approuvé, sans opposition, deux arrêtés fédéraux relatifs aux conventions sur la notification rapide d'un accident nucléaire et sur l'assistance en cas d'accident nucléaire ou de situations d'urgence radiologique. La première a pour but d'assurer une alarme et une information promptes en cas d'accident atomique. La seconde, sans instaurer d'obligation, fixe le cadre juridique d'une opération internationale de secours.¹

1) BO CE, 1987, p. 607 ss.; FF, 1987, III, p. 105 ss.